



LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

Pourquoi y avait-il déjà UNE LISTE EN MARCHÉ à Toulouse en 2014 ?

POMPES. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, les listes se revendiquant de la République en marche fleurissent à chaque scrutin. Pourtant, Toulouse n'a pas attendu l'éclosion du mouvement présidentiel pour voir des marcheurs partir à l'assaut du Capitole.

Presque chaque ville de France aura ses Marcheurs aux prochaines municipales. Un phénomène national et relativement récent puisque le président de la République a fondé son parti politique en avril 2016. Pourtant, Toulouse n'a pas attendu l'avènement de cette vague pour enfiler ses chaussures et se lancer, à grandes enjambées, dans une bataille électorale. En effet, en 2014 une liste Toulouse en Marche ! brigait déjà quelques sièges au Capitole. Une liste portée, entre autres, par... le Nouveau parti anticapitaliste (NPA) qui, pour le coup, avait un pas d'avance sur le mouvement d'Emmanuel Macron.

Le temps d'un article, le JT s'est donc mué en fonctionnaire du célèbre "Ministère des marches stupides" des Monty Pythons pour se pencher sur ce qui, derrière une référence piétonne commune, différencie ces deux manières d'appréhender cet art du déplacement bipède. « Ce n'est pas la même manière de marcher », réagit immédiatement Hegoa Garay, membre du NPA, qui partageait la tête de liste avec Ahmed Chouki lors de la première campagne de marcheurs toulousains. « C'était une liste soutenue par notre parti mais qui était essentiellement portée par des associations de quartiers et des représentants de la société civile. Une idée, comme celle de la marche, que nous avons eue bien avant Macron », s'amuse-t-elle. « Ce nom avait été le fruit de grandes discussions. Il représentait beaucoup de choses pour nous. La volonté d'avancer ensemble vers un monde meilleur, un rapport à la rue comme aux manifestations et, enfin, une référence à la Marche des beurs. Je ne crois pas que ce soit celle d'Emmanuel Macron. Sa manière de marcher est plus mécanique, elle tient plus du rouleau compresseur », observe la militante anticapitaliste, dont la liste avait comptabilisé 1,63 % des votes exprimés.

Hegoa Garay avoue avoir été surprise en découvrant l'intitulé du parti du président de la République. Ce dernier aurait-il pompé sa stratégie de communication sur celle du NPA ?



« Bien que ce soit un hasard, ça nous a fait rire. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que des formations politiques partagent un même nom ou qu'elles récupèrent l'histoire du mouvement ouvrier », philosophe-t-elle. Alors, comment faire la différence, dans la Ville rose, entre un marcheur anticapitaliste et un marcheur macroniste? La militante a son idée. « On le reconnaît à ce qui brille dans son regard. Chez l'un, c'est la perspective d'un monde meilleur. Chez l'autre, c'est la boucle de ses souliers », tranche Hegoa Garay qui est également membre de la direction nationale de son parti. Une chose est sûre, le NPA ne se relancerait pas, aujourd'hui, dans une campagne électorale sous la même bannière.

Nicolas Belaubre ✍

LE JOURNAL TOULOUSAIN



MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Grand angle p.9
GESTION DE LA RÉGION :
CAROLE DELGA VEUT
RÉTABLIR LA VÉRITÉ

Politique p.10
À MURET, DEUX CANDIDATS
REVENDIQUENT PORTER
UN PROJET EN MARCHÉ

JEUDI 7 > 13 NOVEMBRE 2019 · N° 863

Faire face à l'urgence DE LA POLLUTION NUMÉRIQUE

L'hebdo à la mémoire vive



© Héliène Ressayres / JT

R 29141 - 0863 - F 1,00€



C'EST L'HISTOIRE D'UNE POLLUTION ...
qui s'ignore

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1123 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Belaubre, Séverine Sarrat et Nicolas Mathé.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2019 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél : 09.83.27.51.41
veronique.lapeyre@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotogaronne (France)
J.F.J. ROTOGARONNE
8, Route Mestre Marty
47310 ESTILLAC
Journal fondé en 1997 par André Gallego



Je suis le premier à faire attention à tout. Je n'achète pas grand-chose, je ne voyage presque pas, je roule en vélo, je trie mes déchets, je pense tous les jours à la planète que nous laisserons à nos enfants. Un rythme de vie qui me plaît et que j'ai facilement adopté. Des sacrifices étant, somme toute, assez peu contraignants. Mais en matière d'écologie, on n'est jamais à l'abri des paradoxes. S'il y a une chose qui me semble quand même compliquée, c'est bien de quitter le monde du numérique. Je ne m'imagine pas en effet vivre sans Internet à la maison, sans réseaux sociaux, sans vidéos sur mon portable. Pourtant, j'ai bien conscience qu'il en va des octets comme des voitures : ils polluent tout autant. Ces technologies n'ont d'immatériel que le nom. Pour elles aussi, on extrait des ressources non renouvelables, on rejette des produits chimiques et des gaz à effet de serre. Pour elles aussi, je devrais faire attention à ma consommation. Avec toutes les informations dont nous disposons, il faut bien se rendre à l'évidence que la moindre de nos activités a un impact et doit être questionnée. Mais pour le numérique, c'est tout le contraire qui se passe : plus cela va et plus je me connecte. Comme tout le monde. Comme si, encore plus que pour le reste, personne ne voulait voir la réalité en face. Moi le premier.



Damien, 34 ans, Toulouse



BULLETIN D'ABONNEMENT JOURNAL TOULOUSAIN

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + web sur internet
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + web sur internet

6 MOIS 1 AN

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Mail _____

Règlement :

- Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain
- Par carte bancaire (nous contacter au 09 83 27 51 09)
- Par virement : Titulaire : NEWS-MEDIA 31

Domiciliation : CREDITCOOP TOULOUSE
IBAN : FR76 42 55 9100 0008 0104 6683 177
Code BIC : CCOFFRPPXXX - Code Banque : 42559
Code guichet : 10000 - N° Compte : 0801466831 - Clé 77

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à l'ordre de :
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet - 31 000 Toulouse



Signature obligatoire

3 COMPRENDRE

SYSTÈME D'EXPLOITATION.

Parmi les maux qui menacent notre époque, la pollution numérique passerait presque inaperçue. C'est pourtant le secteur dont l'empreinte environnementale progresse le plus. Et le plus vite. Au point que la communauté scientifique tire la sonnette d'alarme. Certains des plus éminents experts français du sujet viendront en débattre, ce jeudi 7 novembre, à la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse. Ils ont des solutions concrètes pour une consommation numérique plus sobre et plus écolo. Le JT en a téléchargé quelques-unes pour vous.



Jt

FAIRE FACE À *de la pollution*

En 2019, l'univers numérique est constitué de 34 milliards d'équipements pour 4,1 milliards d'utilisateurs, soit 8 appareils connectés pour chacun d'entre eux selon l'étude que vient de publier GreenIT, une communauté d'acteurs du numérique responsable. « Entre 2010 et 2025, la part de ce secteur dans l'empreinte environnementale de l'humanité aura triplé, passant de 2 à 6 %, au-delà de celle de l'aéronautique. C'est une progression exceptionnelle et inquiétante », débute Frédéric Bordage, fondateur du collectif. 1400 millions de tonnes de gaz à effet de serre, 6 800 térawatts-heure d'énergie fossile,

« Il ne reste à l'humanité qu'une seule génération de numérique »

7,8 millions de mètres cubes d'eau douce... Les principales sources d'impacts écologiques sont la fabrication des terminaux, leur consommation électrique, ainsi que celle des centres informatiques et du réseau.

Ce qui préoccupe encore l'expert indépendant est l'épuisement des ressources nécessaires à l'élaboration des équipements, qui contiennent toute une série de minerais et de métaux rares, comme par exemple l'antimoine : « Ses réserves mondiales seront vides d'ici 4 à 12 ans, selon

les études. De même, au rythme actuel, il n'y aura plus d'argent ou d'étain disponibles d'ici 25 ans. Autrement dit, il ne reste à l'humanité qu'une seule génération de numérique. Et nos petits enfants ne s'enverront des mails qu'en cas de situation critique », prévient Frédéric Bordage, jugeant donc intenable notre consommation d'octets, qui double chaque année à la faveur de l'explosion de la vidéo en ligne et des objets connectés, de la sophistication du matériel et des logiciels. « Il faut agir le plus tôt possible pour anticiper la fin du numérique, au risque de sombrer dans le chaos. Car notre société est complètement dépendante », rappelle le spécialiste, un des premiers, il y



L'empreinte écologique mondiale du numérique

Le numérique, c'est...



4,2%
de la consommation
d'énergie fossile



3,8%
des émissions de gaz
à effet de serre



0,2%
de la consommation
d'eau

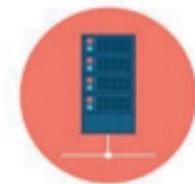


5,5%
de la consommation
d'électricité

Les émissions de gaz à effet de serre
sont dues pour...



28%
aux infrastructures
réseau



25%
aux centres
de données



47%
aux équipements
des consommateurs

L'explosion des usages



8 à 10 milliards
de mails échangés (hors spam)
par heure en 2018



180 millions
de recherches Google
par heure en 2018



1 milliard
d'objets connectés en 2010
et 48 milliards en 2025



221 millions
de tonnes d'appareils
numériques en 2019

L'URGENCE numérique

a quinze ans, à avoir proposé des solutions low-tech et prôné la sobriété dans son domaine. Celle-ci ne pourra pas être mise à l'ordre du jour, selon Vincent Courboulay, directeur scientifique de l'Institut du numérique responsable (INR) et maître de conférences à l'Université de La Rochelle, « tant que les géants du secteur continueront de s'adresser à nos instincts primaires plutôt qu'à notre intelligence, tant que leur objectif sera de nous faire consommer toujours plus ». Ce spécialiste constate toutefois, au sein de la population, un début de prise de conscience des enjeux liés à la rarefaction des ressources informatiques : « Nous arrivons au

terme de ce que j'appelle nos Trente glorieuses, un univers numérique open-bar. Nous avons brûlé la chandelle par les deux bouts et nous nous réveillons la bouche pâteuse. Il va falloir changer d'hygiène de vie et désormais regarder plus loin que le bout de son clic. » Une tâche d'autant plus colossale qu'elle est urgente, pour Frédéric Bordage : « Ce qui est en train de se passer est très stimulant intellectuellement, cela nous oblige à innover et penser un monde différent. »

« Une progression
exceptionnelle
et inquiétante »

Philippe Salvador ✍

Envoi REDONNE VIE aux vieux ordis

CIRCUIT. Hors d'usage ou simplement désuets, que deviennent les milliers d'ordinateurs délaissés par des entreprises comme Airbus ? Justement créé avec le soutien de l'avionneur, le groupe Envoi, fleuron local de l'économie sociale et solidaire, œuvre depuis plus de 20 ans à prolonger leur vie.

Jt



Dans une partie de l'immense hangar du groupe Envoi à Colomiers, Pierre et Mounir s'attellent à un véritable travail de fourmi. Chacun, à son établi, démantèle des ordinateurs, pièce par pièce, avant de répartir les composants dans de grands sacs de toile déjà bien remplis. Cartes mères, disques durs, éléments en plastique (coques, claviers...), alimentations ou encore batteries, selon qu'elles contiennent du plomb ou du lithium, ont chacun le leur. En cas de doute, fer et aluminium sont, eux, distingués à l'aide d'un aimant. Dans un coin, plusieurs centaines de machines sous cellophane attendent leur tour, donnant une idée décourageante du travail restant à accomplir. « Cela ne s'arrête jamais, mais c'est assez rapide », rassure Pierre. « Pour désosser un ordinateur, il nous faut une dizaine de minutes. À cette étape de la chaîne, nous n'avons pas réellement besoin de faire dans la dentelle. »

Si une grande partie des cent tonnes d'équipements électriques et électroniques collectées chaque année par Envoi est reconditionnée pour lui offrir une seconde vie, celles qui passent entre les mains de Pierre et Mounir sont en effets considérées comme des déchets. Qui ne sont pas pour autant jetés. « 80 % du parc informatique est recyclable. Les sacs que vous voyez sont ensuite acheminés vers des entreprises affiliées au même organisme que le nôtre, qui extraient les matières premières. Avec une tonne de circuits imprimés, on peut par exemple récolter 200 grammes d'or »,

illustre Jean-Charles Devèze, responsable de prestations au sein d'Envoi.

L'association a vu le jour en 1996 avec le soutien d'Airbus et de la mairie de Toulouse. « Une manière de faire profiter les habitants des quartiers dits sensibles de la manne de l'aéronautique », rappelle Jean-Charles Devèze. « Cela a commencé par l'informatique. Il s'agissait alors de s'occuper de la gestion des

milliers d'ordinateurs d'Airbus, qui reste notre partenaire principal. » Aujourd'hui, le groupe est composé de deux entités (Envoi Hands, dans le secteur adapté,

et Envoi Ops, dans celui de l'insertion). Il emploie 120 personnes assurant la sous-traitance dans plusieurs domaines d'activité : support administratif, relève de compteurs, essais au sol dans l'aéronautique...

« Nous vérifions toujours s'il y a des choses qui peuvent être sauvées »

Pour le responsable du site, si le recyclage informatique est désormais bien organisé en France, ce sont les 50 000 tonnes d'équipements dormant dans les placards des entreprises qui constituent un enjeu majeur. Pour faciliter leur collecte, Envoi a récemment développé le Weee Cart, un chariot connecté mis à disposition des sociétés. Une fois remplis, un scan du QR code permet d'alerter les équipes d'Envoi pour les récupérer. « Nous vérifions toujours s'il y a des choses qui peuvent être sauvées, mais, en général, le contenu des chariots part aux déchets », explique Abdellah Kaddouri, responsable technicien informatique, tout en se dirigeant de l'autre côté du hangar. Là, se trouve le matériel destiné à être réutilisé.

Dans cet espace, chaque produit est audité, nettoyé et reconditionné. Dans l'atelier test, un autre Pierre formate en même temps trois disques durs grâce à un logiciel spécifique. « J'efface toutes les données des ordinateurs », s'amuse-t-il. Ensuite, ils reparti-



© Franck AIX/JT

LA TÊTE D'AMPOULE

Comment VERDIR les centres de données ?

100 %. On compte aujourd'hui 67 millions de data center, qui consomment près de 4 % de l'électricité mondiale. Leur empreinte écologique continuera d'augmenter si l'on ne trouve pas le moyen de les alimenter uniquement en énergie renouvelable. C'est l'objet des travaux de Georges Da Costa, de l'Institut de recherche informatique de Toulouse.

L'équipe de Georges Da Costa, à l'Institut de recherche en informatique de Toulouse (Irit), voit grand. Elle s'est fixé pour objectif de réduire l'impact environnemental des centres de données, en les alimentant uniquement par de l'énergie verte : « Aujourd'hui, cela n'existe pas. Quand les responsables de Google prétendent y être parvenus, c'est un effet d'annonce. En réalité, ils achètent des sortes de bons d'électricité renouvelable pour compenser leur consommation, qui, elle, peut très bien provenir, à un instant T, d'une centrale à charbon. » Mené en partenariat avec le laboratoire Laplace et l'Institut Femto-St, et baptisé Datazero, le projet rassemble une équipe interdisciplinaire issue aussi bien du monde académique que de l'industrie, dont les compétences couvrent les secteurs de l'informatique et de l'électrotechnique.

Il a d'abord fallu trouver le moyen de faire fonctionner un data center avec des éoliennes ou des panneaux photovoltaïques, alors que ceux-ci, intermittents par nature, ne garantissent pas un approvisionnement constant et fiable en électricité. « Il faut donc la stocker pour pouvoir la redistribuer selon les besoins. Et la meilleure solution que nous connaissons en la matière c'est l'utilisation de l'hydrogène. C'est aussi la voie qu'explore l'Occitanie dans son objectif de devenir une région à énergie positive en 2050. Aujourd'hui, la technologie existe, mais elle est encore coûteuse et présente des risques en termes de sécurité », prévient Georges Da Costa.

UN BOULEVERSEMENT TOTAL DES MENTALITÉS

Néanmoins, les chercheurs se sont demandés comment ils pouvaient optimiser l'utilisation de cette électricité verte, de manière à ce qu'elle soit consommée au moment où elle est produite. « Pour cela, nous avons élaboré et testé, par simulations, un algorithme capable de traiter en priorité les requêtes les plus importantes et de reporter à plus tard celles qui le sont moins. Comme par exemple un chauffe-eau qui ne se déclenche que pendant les heures creuses », compare le scientifique. Mais, hiérarchiser ainsi l'usage des données numériques suppose un bouleversement total des mentalités, à une époque où Internet est sans limites et les services qu'il rend instantanés. « Pour que les mœurs changent, il faut impliquer l'utilisateur, passer un contrat avec lui. Quels efforts sera-t-il prêt à fournir en échange d'une plus forte consommation d'énergie renouvelable ? » se demande Georges Da Costa.

Le projet que l'expert porte au sein de l'Irit a vocation à être applicable d'ici cinq à dix ans. Il bénéficie du soutien d'Eaton, un industriel grenoblois d'envergure mondiale, spécialisé dans la fabrication de systèmes électriques, qui commercialisera les innovations de Datazero. « Si nous parvenons à améliorer de 1% la dépense énergétique des data center, nous aurons réussi notre pari. Cela reviendrait à éteindre une centrale nucléaire. Un petit gain, mais qui aurait un impact majeur dans ce secteur dans lequel tout est interconnecté », conclut le scientifique.

Philippe Salvador ✍

ront soit chez Airbus, soit directement chez le loueur avec lequel ils travaillent. 25 000 PC sont ainsi traités chaque année. Dans une salle attenante, Zitoun, tel un chirurgien, est en train d'opérer à cœur ouvert un immense écran digital provenant lui aussi du géant de l'aéronautique. « Là, on est dans la précision. Ce

« 80 % du parc informatique est recyclable »

travail nécessite des outils spécifiques. Cela reste le principal problème de l'informatique. Les constructeurs ne veulent pas que l'on utilise longtemps leurs produits ni que l'on puisse les réparer facilement », déplore Abdellah Kaddouri. Pour appuyer ses propos, le responsable montre cinq grands cartons remplis de chargeurs de batterie triés selon leur puissance. Tous de la même marque : « À chaque nouveau modèle, tout change. C'est un frein immense au réemploi et à la réduction des déchets. »

La visite s'achève à la boutique, qui occupe un petit espace du bâtiment. Envoi rachète en effet une partie du matériel auquel il redonne vie. 2000 PC portables ou de bureaux sont ainsi vendus chaque année. Des machines trois fois moins chères que le neuf et reconditionnées de manière à durer une dizaine d'années. De quoi repartir pour une boucle.

Nicolas Mathé ✍

Jt

GEORGES DA COSTA

> Il est l'un des ingénieurs responsables du projet Datazero au sein de l'Institut de recherche en informatique de Toulouse. Il est également maître de conférences à l'Université Toulouse-3-Paul-Sabatier.





Des PC PLUS VERTS, c'est possible

Pourquoi se servir d'un PC consommant 150 watts pour des tâches qui n'en nécessitent que 20? C'est en constatant l'immense gaspillage d'énergie dans le domaine informatique que dès 2010, la société tournefeuille A2Teo, spécialisée dans la maintenance, a décidé de proposer des solutions plus écologiques. « À force de voir des ordinateurs utilisés à 10 % de leur capacité et de constater ce CO² engendré pour rien, nous avons lancé pvert.fr », raconte Denis Petitjean, dirigeant de l'entreprise. Un site de vente de PC conçus de manière à réduire l'empreinte liée à leur fabrication, leur transport et leur fonctionnement. « Carte mère, boîtier, alimentation, processeur... Nous assemblons des ordinateurs, ici, à Tournefeuille, à partir de composants de qualité, durables et réparables », détaille le fondateur d'A2Teo. Autant de consommation, et donc de chaleur en moins, qui permettent de créer des machines sept à huit fois moins volumineuses que d'ordinaire.



« Cela veut dire également moins de matières premières à la fabrication et un transport plus économe. Deux étapes responsables à 75 % du CO² dégagé sur l'ensemble du cycle de vie du produit. » De plus, que ce soit au repos (80 % de l'utilisation) ou en fonctionnement typique, pvert.fr promet une consommation électrique deux à trois fois moins importante que la moyenne. Sans surprise, ses prix sont supérieurs aux tarifs classiques. Mais en informatique aussi, il est possible de penser à long terme, assure Denis Petitjean : « C'est un domaine dans lequel on aime bien changer d'équipement régulièrement, mais quand le matériel est de bonne qualité, il peut durer huit à dix ans. » Pour aller plus loin, pvert.fr propose des locations longue durée en partenariat avec une coopérative qui lutte contre l'obsolescence dans le numérique ainsi qu'un service permettant de prolonger la vie de son vieux PC.

Nicolas Mathé ✍

Jt



IODINES

Voiture électrique en libre service ou avec voiturier



Sans abonnement - Stationnement libre et gratuit*



Télécharger dans
l'App Store

iodines.fr

05 82 08 52 70



DISPONIBLE SUR
Google Play

* sur la voirie dans la zone de libre service

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'utilisation impacte moins que la fabrication

La consommation d'énergie lors de l'utilisation des équipements électroniques n'est pas le principal impact environnemental du numérique. D'autant que les smartphones, tablettes, ultrabooks, objets connectés ou ordinateurs portables sont aujourd'hui particulièrement peu énergivores. La quantité d'énergie dépensée pour les fabriquer est bien plus importante.

Un appareil QUI DURE pollue moins

La durée de vie des équipements est un facteur déterminant en termes de pollution numérique. Le fait de garder le même ordinateur portable pendant six ans plutôt que trois évite l'émission de 450 kilos de CO². Par comparaison, supprimer 1 Go d'e-mails ne fait économiser que 40 grammes de CO².



Les box sont TRÈS ÉNERGIVORES

En une année, une box Internet allumée 24 heures sur 24 consomme l'équivalent de 10 ordinateurs portables utilisés 8 heures par jour. Soit 65 à 130 Kilowatts-heure (de 8 à 16 euros) et 650 à 1 300 litres d'eau. Éteindre sa box 15 heures par jour représente une économie de 7 à 19 kilos de CO² par an, selon le modèle.



LE STREAMING est plus polluant que le DVD

La dématérialisation n'est pas toujours bénéfique pour l'environnement. Regarder une émission en streaming HD via sa box Internet rejette autant de gaz à effet de serre que de fabriquer, transporter et lire un DVD. Au-delà de deux visionnages, il est donc plus écologique d'utiliser un DVD. En outre, les vidéos en ligne nécessitent la consommation de sept fois plus d'électricité et d'eau.

Parfois, il vaut mieux imprimer

Transformer des feuilles de papier imprimées en documents numériques n'est pas forcément écologique. Si l'élaboration de la pâte à papier implique la coupe d'arbres, la consommation d'eau douce et une pollution chimique, les octets, eux, se matérialisent sous la forme de fibres optiques, câbles en cuivre, disques durs, écrans, dont la fabrication impacte fortement l'environnement. Plus une information a une durée de vie longue et est manipulée par de nombreuses personnes et plus il est judicieux de l'imprimer.

STOCKAGE

> LE CLOUD CONSOMME DAVANTAGE QUE LES DISQUES DURS

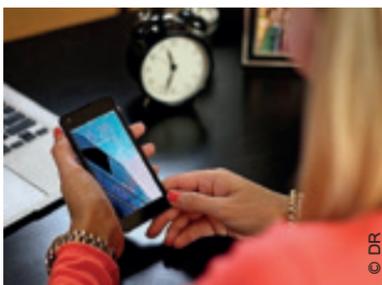
Le stockage en ligne de ses e-mails, photos, vidéos, musiques et autres documents impose des allers-retours incessants entre le terminal de l'utilisateur et les serveurs. Ainsi, transporter une donnée sur Internet consomme deux fois plus d'énergie que de la garder pendant un an sur un appareil.

> LES DATA CENTER NE SONT PAS LES PLUS IMPACTANTS

Smartphones, ordinateurs, objets connectés, box ADSL... On dénombre 200 appareils électroniques pour un seul serveur. Soit près de 9 milliards d'équipements pour 44 millions de serveurs regroupés dans les centres de données. C'est bien la fabrication des terminaux des internautes qui concentre les impacts écologiques.

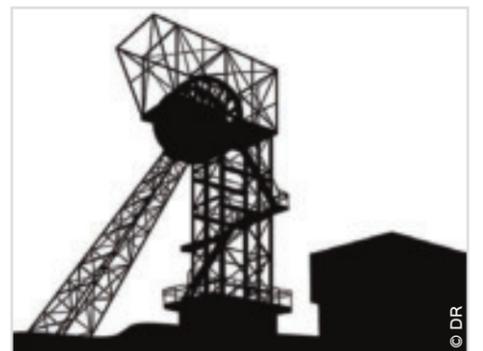
WIFI plutôt que 4G

Au total, 47,7 millions de Français profitent la 4G pour surfer via leur mobile. Et de nombreux internautes continuent d'utiliser la 4G sur leur téléphone portable ou leur tablette lorsqu'ils sont chez eux, au lieu d'utiliser la Wifi. C'est le cas de 55 % des Français. Or, se connecter en 4G nécessite 15 fois plus d'énergie que de passer par une box internet.



Il n'y a pas que LE CO²...

L'émission de gaz à effet de serre n'est qu'un impact parmi de nombreux autres de l'utilisation d'appareils numériques. Épuisement des ressources naturelles non renouvelables, dégradation de la qualité de l'eau, du sol, de l'air et des écosystèmes, qui ont des effets sur la santé humaine... La pollution numérique est à considérer dans sa globalité.



Gestion de la Région : Carole Delga veut RÉTABLIR LA VÉRITÉ

CALCULATRICE. En réponse « aux interprétations erronées faisant suite à la publication du rapport de la Cour des comptes » quant à la gestion de la Région, Carole Delga a fait une mise au point : « La vérité des chiffres fait état d'une maîtrise budgétaire. »

Alors que le budget régional sera voté en décembre prochain en assemblée plénière, les critiques quant à la gestion de l'Occitanie par la majorité actuelle vont bon train. En cause, un rapport de la Cour des comptes publié en septembre dernier. « On y constate une hausse des dépenses de fonctionnement de 11,7 % », dénonce l'opposition régionale. Effectivement, il s'agit bien du chiffre avancé dans le document, page 127, mais « il ne fallait pas oublier de lire la note de bas de page », lance Carole Delga, présidente de la Région, qui souhaite « rétablir la vérité et mettre un terme aux interprétations approximatives qui en découlent ». Un astérisque qui stipule que « pour la région Occitanie, les montants du Feader sont imputés dans la section de fonctionnement de son budget ». Cette insertion des fonds européens dans le budget de fonctionnement de la Région a été imposée par le Trésor public. Une précision qui a son importance puisque, pour la seule année 2017 par exemple, ceux-ci dépassaient les 300 millions d'euros. Pour Carole Delga, les dépenses de l'Occitanie ne peuvent donc pas être confrontées aux autres Régions puisque les données ne sont pas les mêmes. « Ainsi, nous n'affichons pas 11,7 % d'augmentation ces trois dernières années comme je l'ai entendu, mais seulement 5,7 % une fois ces fonds retirés, soit 1,9 % par an », se félicite-t-elle, brandissant la lettre du préfet de région



qui atteste des dépenses (2018) en deçà du plafond fixé par le pacte financier. Plafond établi à 1,125 % pour l'Occitanie. Quant à la dette contractée par la collectivité locale, la Cour des comptes s'inquiétait dans son rapport de son augmentation de 22 % en 2018. Mais pour la présidente de Région, il s'agit

« Nous sommes la sixième région la moins endettée »

encore une fois d'un manque de précision de l'instance : « Il ne faut pas oublier que nous avons récupéré les nouvelles compétences de transports et d'économie qui ont été transférées du Département à la Région. » Ainsi, les services de la collectivité communiquent un montant de la dette s'élevant en 2018 à 1,928 milliard d'euros. Et complète : la capacité de désendettement est de quatre ans, soit 0,8 point de moins que la moyenne nationale. « Nous sommes la sixième région la moins endettée », argue Carole Delga, qui explique sa volonté de réaliser des économies (21 millions d'euros l'année dernière) tout en maintenant les investissements. « Surtout en matière d'éducation, d'agriculture et de culture », termine-t-elle. Des choix politiques qu'elle dresse face à l'opposition « qui demande plus d'économies au détriment des services publics ».

Et pour enterrer la polémique définitivement, la présidente de Région a invité Didier Migaud, président de la Cour des comptes, lors de la prochaine assemblée plénière du 14 novembre, afin d'échanger avec les élus. Dans l'attente d'une réponse, un audit citoyen des comptes sera lancé : des habitants d'Occitanie tirés au sort qui éplucheront les budgets sous la supervision du Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser).

Séverine Sarrat ✍

LE TRI DES DÉCHETS *progresses vite en Occitanie*

RE. +8 % d'emballages légers, +4 % de verre et +1 % de papiers triés en 2018 en Occitanie. C'est le bilan, très positif, dressé par le spécialiste de la valorisation des déchets Citeo. Celui-ci prévoit une progression plus importante encore dans les années à venir.



En 2018, chaque Occitan a trié près de 72,6 kilos d'emballages ménagers et papiers, soit 2,2 kilos de plus que la moyenne nationale, selon le bilan de Citeo, l'entreprise qui a pour mission de réduire l'impact environnemental de ce déchet. Dans la région, les Haut-Garonnais figurent parmi les moins vertueux, avec – seulement – 60 kilos triés par personne. Le geste de tri des 5,8 millions d'habitants d'Occitanie a permis de collecter l'an dernier 290 300 tonnes d'emballages. Le volume de ceux dits légers grimpe de 8 % par rapport à 2017, pour atteindre 19,5 kilos par habitant, en partie grâce à l'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique. Plus d'un

tiers des Occitans peuvent en effet aujourd'hui sortir de ses ordures l'ensemble des flacons, films, sacs, pots ou barquettes en plastique. « En 2022, cela devra être généralisé à toute la population française. Il faut ce temps pour que la filière, les centres de tri en particulier, puisse s'adapter », indique Laure Poddevin, la directrice régionale de Citeo.

400 MILLIONS DE NOUVELLES BOUTEILLES

Le tri du verre augmente aussi, de 4,2 % en 2018, pour s'établir à 31 kilos par habitant : « Soit 400 millions de nouvelles bouteilles pour lesquelles nous avons ainsi évité l'extraction du sable ou du calcaire nécessaires à leur fabrication. » La progression du tri du papier est moins marquée, à 1,3 % avec 22,2 kilos par Occitan en 2018. « Son recyclage fait économiser 20 litres d'eau par habitant, soit la consommation annuelle d'une ville comme Carcassonne », cite pour comparaison Laure Poddevin.

Philippe Salvador ✍

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

De l'art D'ÊTRE EN MARCHÉ sans se marcher sur les pieds

PAIRE. À Muret, deux candidats se disputent l'héritage macroniste, au risque de se marcher sur les pieds. Entre Élisabeth Séré, la prétendante socialiste qui veut « faire de La République en marche en version vraie » et le radical Laurent Mazuray, soutenu par le parti présidentiel, la question de la légitimité se pose.

Les candidatures pour les élections municipales à Muret surgissent comme les champignons à l'automne. Au point que deux formations revendiquent un projet inspiré par le mouvement lancé par Emmanuel Macron. D'une part, celle d'Élisabeth Séré, élue socialiste issue de la majorité du maire sortant, qui déclare vouloir « faire de La République en marche (LREM) en version vraie ». D'autre part, celle du radical Laurent Mazuray qui a également été élu, en 2014, avec l'équipe d'André Mandement, l'édile PS de la ville.

« La candidature d'Élisabeth Séré est une démarche individuelle. Celle-ci ne peut, en aucun cas, se revendiquer de notre mouvement », tranche Pierre Castéras, le référent de LREM en Haute-Garonne. Celui-ci rappelle également que « c'est le PS qui a décidé, au niveau local et national, que les accords avec nous étaient impensables. Ils en ont fait un motif d'exclusion. C'est avant tout leur choix ! » C'est donc Laurent Mazuray, conseiller municipal du Mouvement radical libéral et socialiste (MRSLS) qui a gagné les faveurs du parti présidentiel. Cette préférence n'a pas empêché Élisabeth Séré de se réclamer de la logique En Marche. Une position que la candidate, n'ayant pas répondu à notre sollicitation, n'a pas pu clarifier.

« Élisabeth Séré s'est rapprochée de notre parti pour obtenir son appui. Mais il était impensable que la République en marche investisse un candidat encore élu sous une étiquette socialiste et qui ne se différencie pas de manière évidente de la majorité sortante. En revanche, Laurent Mazuray a proposé un programme qui a été présenté à la commission nationale d'investiture. Celle-ci a officiellement validé son soutien », explique tou-



Laurent Mazuray et Elisabeth Séré.

tefois Samuel Didomenico, qui a été nommé chef de file LREM à Muret. Celui-ci sera donc le premier marcheur sur la liste "Muret et moi", qui rassemble autour du projet macroniste.

« C'est un soutien, pas une investiture. Ce qui veut dire que chaque candidat et colistier conserve son étiquette. Nous sommes dans une logique de coalition dont l'objectif est de décliner, au niveau local et au sein des intercommunalités, le programme progressiste de la majorité », précise Pierre Castéras. Une volonté de rassemblement au-delà des clivages politiques que revendique Laurent Mazuray. Celui-ci déclare d'ailleurs discuter avec d'autres formations : « La porte est ouverte. J'espère que nous réussirons à nous retrouver dans un projet en faveur des Muretais. »

Nicolas Belaubre ✍

Les communistes SE RANGENT derrière Nadia Pellefigue



Ce vendredi 1^{er} novembre, les militants du Parti communiste toulousain ont voté à une très large majorité (87% des votants) le ralliement au mouvement "Une Nouvelle Énergie pour Toulouse", porté par Nadia Pellefigue pour les prochaines municipales. Un appui à la candidate socialiste qui fait suite à celui du Parti radical de gauche. Ce choix reflète la nécessité « d'avancer et de retrouver la tranquillité, le vivre ensemble et les choix solidaires », selon Pierre Lacaze, le secrétaire fédéral du PC en Haute-Garonne.

EN ABRÉGÉ

DEUX FEMMES issues de la société civile avec Jean-Luc Moudenc



Deux nouveaux visages pour la liste Aimer Toulouse. Ce lundi 4 novembre, Jean-Luc Moudenc a présenté Isabelle Ferrer et Maroua Bouzaida Sylla, deux colistières issues de la société civile et inconnues du grand public.

« Proposer une liste qui ressemble aux Toulousains afin qu'ils puissent s'identifier à cette équipe. » C'est l'objectif affiché par Jean-Luc Moudenc en intégrant des personnes « issues de la société civile ». Comme il l'avait déjà fait pour Nicolas Misiak quelques semaines plus tôt, le maire sortant de Toulouse a présenté, ce lundi 4 novembre, Isabelle Ferrer et Maroua Bouzaida Sylla, deux nouvelles colistières qui défendront, à ses côtés, son projet aux municipales de Toulouse. Un choix qui va dans le sens de la parité et qui illustre, selon le candidat, « l'enracinement culturel et la diversité de la Ville rose ».

Si les deux femmes déclarent ne jamais avoir appartenu à un mouvement politique, et sont donc inconnues des électeurs, elles revendiquent la richesse de leurs parcours personnels respectifs. « Autant au niveau individuel que professionnel ou dans leur engagement associatif », insiste Jean-Luc Moudenc. Isabelle Ferrer est une « Toulousaine d'origine » qui est née à Saint-Cyprien et a grandi dans le quartier du Mirail. Aujourd'hui, cette débutante en politique occupe un poste de secrétaire générale à la Fédération régionale des travaux publics. Cet été, proposant sa candidature pour intégrer la liste "Aimer Toulouse", Isabelle Ferrer espérait « porter une parole libre qui ne soit pas dictée par un parti ».

De son côté, Maroua Bouzaida Sylla revendique un parcours déjà conséquent. Ingénieure en aéronautique de formation, elle se convertit une première fois dans l'ingénierie financière avant de prendre un second virage et de s'orienter vers l'enseignement. Depuis 2018, cette Franco-Tunisienne de 34 ans, arrivée en France à 19 ans, dispense des cours de mathématiques et de sciences au lycée professionnel Urbain Vitry aux Izards. La jeune femme multiplie les engagements associatifs. Elle a ainsi présidé Plume d'Ange, une structure qui propose des services de crèche, et est toujours à la tête du collectif des femmes tunisiennes de Toulouse. Elle participe également à des actions de soutien scolaire auprès d'enfants de son quartier.

Jean-Luc Moudenc a annoncé vouloir boucler sa liste d'ici la fin du mois de novembre. Il se penchera alors, avec son équipe, sur la rédaction du programme qui ne sera pas rendu public avant le début de l'année prochaine.

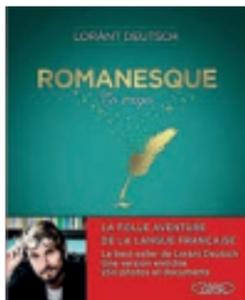
Nicolas Belaubre ✍



Jeux CONCOURS

Gagnez l'un
de ces cadeaux
en envoyant
un mail à : [redaction
@lejournaltoulouse.fr](mailto:redaction@lejournaltoulouse.fr)
Mettre en objet :
Jeux concours

*Dans la limite des stocks
diponibles



LIVRE

"Romanesque, en images"

Les lecteurs se sont délectés de la première édition, parue en 2018... Vous trouverez ici une riche iconographie issue des musées, des gravures anciennes remarquables, des peintures et sculptures représentant les figures majeures de l'histoire de notre langue. Mais vous découvrirez aussi les troubadours, les grandes figures de la littérature féminine, de Marie de France à Colette, la naissance de l'école pour tous, des affiches, des photographies, des publicités en rapport avec l'évolution des mœurs et des mots.



LIVRE

"La Terre vue du cœur"

Autour de Hubert Reeves et Frédéric Lenoir, des scientifiques nous interpellent : la biodiversité est aujourd'hui menacée. Si certains humains sont à l'origine de la crise, d'autres, de plus en plus nombreux, s'y attaquent à bras le corps et créent des solutions. Ensemble, dans cet ouvrage dédié aux générations futures, ils nous rappellent à quel point le vivant sous toutes ses formes est un fascinant et touchant mystère... qu'il ne tient qu'à nous de préserver !

SORTIR

Afrobeat, performances, mousses locales et Top 14...



Toulouse accueille une Félabration pour la première fois.

RUCK'N ROLL. Vous êtes plutôt demi ou trois-quarts-aile ? Pour les propositions de sorties de ce week-end, du 9 et 10 novembre, le JT joue sur tous les terrains : rugby, musique, arts et apéro. Nicolas Belaubre ✍

UN VENT DE LIBERTÉ À MIX'ART MYRYS

Avec un programme dont le titre résonne comme un cri, le collectif d'artistes autogéré de Mix'art Myrys convie le public à venir découvrir le travail de ceux qui font vivre ce lieu hors-norme. Le projet "Libre" rassemble, pendant dix jours, les créations des résidents et d'invités qui partagent une inextinguible soif de liberté et de provocation. Arts visuels, théâtres, danses, concerts ou performance. Les disciplines se côtoient, se croisent et se mélangent. Les artistes, eux, explorent, confrontent et bidouillent avec une même ambition : mettre à l'épreuve les frontières entre les sentiments et l'émotion, la technique et les technologies ou encore, le pouvoir et la politique. Le dimanche, les ateliers ouvriront leurs portes aux visiteurs.

Du 7 au 17 novembre
12 Rue Ferdinand Lassalle
✍ mixart-myrys.org

FÉLABRATION TOULOUSAINE

22 ans après la disparition de Fela Kuti, le génial musicien nigérian à l'origine de l'afrobeat, Toulouse organise sa première Félabration.

Un événement annuel qui célèbre la mémoire du saxophoniste et inlassable militant politique. Pour cette première édition toulousaine qui se déroulera au Metronum, c'est le fils cadet du Black President qui fera office de maître de cérémonie. Accompagné par les anciens compagnons de scène de son père, Seun Kuti incarne le renouveau de ce genre à l'énergie redoutable qui mêle des éléments de jazz, de funk avec des airs et des percussions traditionnels. Entre deux sets de DJs, le journaliste Florent Mazzoleni tiendra une conférence musicale et la fanfare toulousaine Mandé Brass Band distillera sa fusion afro-urbaine à grands renforts de cuivres et de chants en Bambara.

Samedi 9 novembre à 18h
au Metronum
✍ metronum.toulouse.fr

200 BIÈRES À DÉGUSTER

C'est le rendez-vous annuel des amateurs de mousse toulousains. Avec plus de 200 bières régionales à déguster, le Toulouse Beer Fest fait office de salon de la brasserie artisanale en Occitanie. Que vous soyez plutôt lambic, stout, pale-ale ou IPA, vous trouverez ici de quoi vous griser les papilles. Les plus curieux pourront même s'aventurer sur le terrain expérimental avec des propositions pour le moins originales au melon, au miel, voire au poivron et piment d'Espelette. Des quizz et des conférences seront l'occasion d'affiner vos connaissances sur l'histoire et les secrets de fabrication du savoureux breuvage. Des savoirs théoriques complétés par une démonstration de brassage réalisée en direct. En plus de prendre part à la sélection de la bière coup de

cœur, les participants pourront se défier dans un tournoi de pétanque et faire monter la pression sur la musique déjantée des Binouz'ours.

Le 10 novembre de 10h à 19h,
Boulodrome des Minimes
42 rue Frédéric Estèbes
✍ toulousebeerfest.fr

UN CHOC ENTRE LE STADE TOULOUSAIN ET L'ASM CLERMONT

Après le Mondial et une coupure de 15 jours, le Top 14 reprend ses droits en terre de rugby, ce samedi 9 novembre. Pénalisé par l'absence de joueurs clés sélectionnés pour l'aventure japonaise, le Stade Toulousain occupe une onzième place peu flatteuse. Alors que ses internationaux sont de retour, le Stade va devoir affronter l'ASM Clermont Auvergne. Un choc qui pourrait revêtir des allures de revanche pour les Jaunards qui ont sûrement encore en mémoire leur défaite en finale de Top 14, l'an dernier. Un match à domicile qui pourrait peser sur la suite de la saison. Les Rouge et Noir devront compter sur une équipe totalement mobilisée. Jusqu'au seizième homme.

Samedi 9 novembre à 20h45
Stadium de Toulouse

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2019, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



AVIS AU PUBLIC



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES

**Création d'une voie verte le long du canal de Saint-Martory
Communes de Cugnaux, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane
du 25 novembre au 18 décembre 2019 inclus**

Objet des enquêtes

Deux enquêtes sont conjointement ouvertes sur :

- l'utilité publique des travaux nécessaires à la création d'une voie verte le long du canal de Saint-Martory sur les communes de Cugnaux, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane,
- la détermination des immeubles à acquérir et la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et des autres intéressés.

Autorité responsable du projet

Le projet de création d'une voie verte le long du canal de Saint-Martory sur les communes de Cugnaux, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane est conduit sous maîtrise d'ouvrage de Toulouse Métropole - 6 rue René Leduc - BP 35 821 - 31505 Toulouse cedex 5, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

Durée des enquêtes

Les enquêtes se dérouleront pendant 24 jours entiers et consécutifs, du lundi 25 novembre au mercredi 18 décembre 2019 inclus.

Lieux et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans les communes de Cugnaux, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane. Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse est désignée siège de l'enquête.

Désignation du commissaire enquêteur

Monsieur Jean-Louis DELJARRY est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du président du tribunal administratif de Toulouse en date du 6 septembre 2019.

Lieux, jours et heures où le public pourra consulter les dossiers d'enquête

*** dans les administrations suivantes :**

Le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et le dossier d'enquête parcellaire resteront déposés, pendant toute la durée de l'enquête, à :

- la mairie de Cugnaux - Service urbanisme, 1 rue Vincent Auriol
- la mairie de Tournefeuille, place de la Mairie
- la mairie de Villeneuve-Tolosane, 4 rue de l'hôtel de ville
- au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

*** sur le site internet suivant :**

www.haute-garonne.gouv.fr/enquetevoievertcanalsaintmartory

Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations

*** Consigner ses observations sur les registres d'enquête**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres distincts à feuillets non mobiles ouverts à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public à :

- la mairie de Cugnaux - Service urbanisme, 1 rue Vincent Auriol
- la mairie de Tournefeuille, place de la Mairie
- la mairie de Villeneuve-Tolosane, 4 rue de l'hôtel de ville
- au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse.

- S'adresser par courrier ou par voie électronique au commissaire enquêteur

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période, à Monsieur Jean-Louis DELJARRY, commissaire enquêteur :

- **soit par courrier postal adressé** à Monsieur le commissaire enquêteur, Toulouse Métropole - Pôle Territorial Sud, 6 rue René Leduc, BP 35821 - 31505 Toulouse Cedex 5, siège de l'enquête, qui les annexera aux registres d'enquête ;
- **soit par voie électronique** en se rendant sur le site internet suivant : www.haute-garonne.gouv.fr/enquetevoievertcanalsaintmartory

Les courriers et courriels seront annexés, dans les meilleurs délais possibles, aux registres déposés à Toulouse Métropole à Toulouse, siège de l'enquête.

*** Rencontrer le commissaire enquêteur**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences suivantes :

- le mardi 26 novembre 2019 de 15h00 à 18h00 à la mairie de Cugnaux - Service urbanisme,
- le mardi 3 décembre 2019 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Tournefeuille,
- le vendredi 13 décembre 2019 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Villeneuve-Tolosane,
- le mercredi 18 décembre 2019 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Cugnaux - Service urbanisme.

Information des propriétaires

Il est signalé, en application des dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 du code de l'expropriation, qu'en vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usagers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation. Le propriétaire et l'usager sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes. Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 du code de l'expropriation seront mis en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils seront déchu de tous droits à indemnité.

Lieux où, à l'issue des enquêtes, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur

Une copie des rapports et des conclusions du commissaire enquêteur restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, dans les mairies de Cugnaux, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane ainsi qu'au siège de Toulouse Métropole où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication des rapports et des conclusions, dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration, en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne - Direction de la citoyenneté et de la légalité - Bureau de l'aménagement commercial et de l'utilité publique - 1 place Saint Etienne - 31038 TOULOUSE CEDEX 9.

Enfin, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne :

www.haute-garonne.gouv.fr/enquetevoievertcanalsaintmartory

Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue des enquêtes

À l'issue des enquêtes, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés, sur l'utilité publique de l'opération et la cessibilité, au profit de l'expropriant, des parcelles nécessaires à sa réalisation.

Signé : Pour le préfet et par délégation, Le secrétaire général - Denis OLAGNON



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES

**Aménagement d'une liaison multimodale
entre le site propre des Herbettes et la ZAC Saint-Exupéry
Quartier Montaudran - commune de Toulouse
du 28 novembre au 20 décembre 2019 inclus**

 Objet des enquêtes

Deux enquêtes sont conjointement ouvertes sur :
- l'utilité publique des travaux nécessaires à l'aménagement d'une liaison multimodale entre le site propre des Herbettes et la ZAC Saint-Exupéry sur la commune de Toulouse,
- la détermination des immeubles à acquérir et la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et des autres intéressés.

 Autorité responsable du projet

Le projet d'aménagement d'une liaison multimodale entre le site propre des Herbettes et la ZAC Saint-Exupéry à Toulouse, est conduit sous maîtrise d'ouvrage de Toulouse Métropole - 6 rue René Leduc - BP 35 821 - 31505 Toulouse cedex 5, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

 Durée des enquêtes

Les enquêtes se dérouleront pendant 23 jours entiers et consécutifs, du jeudi 28 novembre au vendredi 20 décembre 2019 inclus.

 Lieux et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans la commune de Toulouse.
Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse est désignée siège de l'enquête.

 Désignation du commissaire enquêteur

Monsieur Jean-Jacques BRELIÈRE est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du président du tribunal administratif de Toulouse en date du 12 juin 2019.

 Lieux, jours et heures où le public pourra consulter les dossiers d'enquête*** dans les administrations suivantes :**

Le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et le dossier d'enquête parcellaire resteront déposés, pendant toute la durée de l'enquête, à :
- la mairie de quartier de L'Ormeau, 345 avenue Jean Rieux à Toulouse,
- la mairie de quartier du Pont des Demoiselles, 63 bis avenue Saint-Exupéry à Toulouse,
- au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

*** sur le site internet suivant :**

www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteliasionherbettes

 Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations*** Consigner ses observations sur les registres d'enquête**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres distincts à feuillets non mobiles ouverts à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public à :
- la mairie de quartier de L'Ormeau, 345 avenue Jean Rieux à Toulouse,
- la mairie de quartier du Pont des Demoiselles, 63 bis avenue Saint-Exupéry à Toulouse,
- au siège de Toulouse Métropole, 6 rue René Leduc à Toulouse.

*** S'adresser par courrier ou par voie électronique au commissaire enquêteur**

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période, à Monsieur Jean-Jacques BRELIÈRE, commissaire enquêteur :

- **soit par courrier postal adressé** à Monsieur le commissaire enquêteur, Toulouse Métropole - Direction Habitat et Opérations foncières, 6 rue René Leduc, BP 35821 - 31505 Toulouse Cedex 5, siège de l'enquête, qui les annexera aux registres d'enquête ;
- **soit par voie électronique** en se rendant sur le site internet suivant :
www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteliasionherbettes

Les courriers et courriels seront annexés, dans les meilleurs délais possibles, aux registres déposés à Toulouse Métropole à Toulouse, siège de l'enquête.

*** Rencontrer le commissaire enquêteur**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences suivantes :
- le jeudi 28 novembre 2019 de 9h00 à 12h00 à la mairie de quartier du Pont des Demoiselles à Toulouse,
- le mercredi 4 décembre 2019 de 14h00 à 17h00 à la mairie de quartier de L'Ormeau à Toulouse,
- le vendredi 13 décembre 2019 de 14h00 à 17h00 à la mairie de quartier du Pont des Demoiselles à Toulouse.

 Information des propriétaires

Il est signalé, en application des dispositions des articles L.311-1 à L.311-3 du code de l'expropriation, qu'en vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation.
Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes. Les intéressés, autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 du code de l'expropriation, seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant à défaut de quoi ils seront déchués de tous droits à indemnité.

 Lieux où, à l'issue des enquêtes, le public pourra consulter les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur

Une copie des rapports et des conclusions du commissaire enquêteur restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne, dans les mairies de quartier de L'Ormeau et du Pont des Demoiselles à Toulouse ainsi qu'au siège de Toulouse Métropole où le public pourra en prendre connaissance.
Les personnes intéressées pourront obtenir communication des rapports et des conclusions, dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration, en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne - Direction de la citoyenneté et de la légalité - Bureau de l'aménagement commercial et de l'utilité publique - 1 place Saint Etienne - 31038 TOULOUSE CEDEX 9.

Enfin, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne :
www.haute-garonne.gouv.fr/enqueteliasionherbettes

 Décisions susceptibles d'être adoptées à l'issue des enquêtes

A l'issue des enquêtes, le préfet de la Haute-Garonne se prononcera, par arrêtés, sur l'utilité publique de l'opération et la cessibilité, au profit de l'expropriant, des parcelles nécessaires à sa réalisation.

Signé : Pour le préfet et par délégation, Le secrétaire général - Denis OLAGNON



Avis d'Appel Public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :
VILLE DE PIBRAC
Représentée par M. Bruno COSTES
1, Esplanade Sainte Germaine
31820 PIBRAC
Tél : 05.62.13.48.10.
<http://ville-pibrac.fr/>

Objet du marché :
Marché public pour la fourniture et pose d'un équipement multisports et multi-terrains pour la Ville de Pibrac.

Type de marché :
Fournitures courantes et services - Procédure adaptée (art. L. 2123-1 et R. 2123-1 du CCP) - CPV 37410000-5.

Description :
La présente consultation a pour objet la fourniture et la pose d'un équipement multisports et multi-terrains, favorisant

les pratiques sportives mixtes et intergénérationnelles.

Prestations divisées en lots : Non.

Durée du marché :

Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 2 mois.

Candidature et offre :

Les pièces à fournir au titre de la candidature (situation juridique, capacités économique et financière, référence professionnelle et capacité technique) et de l'offre sont prévues dans le Règlement de la consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

60 % : Valeur technique de l'offre.
40 % : Prix des prestations.

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus et les offres déposées :

<http://ville-pibrac.fr/index.php/vie-economique/marches-publics> ou <http://agys-soft.marches-publics.info/>.

Les dépôts de plis doivent impérativement être remis par voie dématérialisée. Les correspondances avec le pouvoir adjudicateur se feront également via le profil d'acheteur.

Date limite de réception des offres :
Remise des offres le 29/11/2019 à 12h00.

Date d'envoi du présent avis à la publication :
Le 07/11/2019.

Infogreffe.fr : un accès direct aux informations des Greffes des Tribunaux de Commerce.

CONSTITUTIONS



Maître Elise SOULIE
Notaire à LABÈGE,
1389, Voie l'Occitane,
La Pointe Bleue.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Audrey GACHES, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « GS Notaires » titulaire d'un office notarial à LABÈGE (Haute-Garonne), le 4 novembre 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale: **Ted Unach La Teste.**

Siège social à : AUZIELLE (31650), 5 Lou Casse. Durée : 99 ans. Capital social : DEUX CENT QUARANTE MILLE EUROS (240 000,00 EUR).

Apports : Monsieur Tom CHANUDET : VINGT-QUATRE EUROS (24,00 EUR) ; Monsieur Bruno CHANUDET DEUX CENT TRENTE-NEUF MILLE NEUF CENT CINQUANTE-DEUX EUROS (239 952,00 EUR) ; Madame Julie CHANUDET VINGT-QUATRE EUROS (24,00 EUR). Parts librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premier gérant : Monsieur CHANUDET Bruno, gérant, demeure à AUZIELLE (31650) 5 Lou Casse.

Pas de mention particulières liées aux AG.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

**Pour avis
Le notaire.**

Suivant acte SSP en date du 29/10/2019, il a été constitué une sas. Dénomination : **CBKI NETWORKS & TELECOM.** Sigle : CBKI. Objet : La réalisation d'études, la gestion de projets, l'installation, le déploiement, les upgrades, les swaps, les mises en service, les intégrations logicielle et la maintenance, dans le domaine des réseaux et des télécommunications, des systèmes électrique, électronique et informatique ; La réalisation d'audits et de visites sécurité ; L'entretien des locaux techniques ; La programmation, la contre-mesure, la sécurité informatique ; La vente d'équipements Électrique, Réseaux, Informatique, Télécom et tous types d'accessoires/équipements liés à la Téléphonie et à la sécurité ; L'acquisition, la gestion, la cession et la prise de participations dans toutes sociétés, entreprises ou groupements. Siège social : 7 avenue Didier Daurat BP30044 31702 BLAGNAC cedex. Capital : 1000 euros. Durée : 99 ans. Président: M. KARIM BITANE, 7 avenue Didier Daurat BP30044 31700 BLAGNAC. Clause d'agrément: Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique, qu'elle qu'en soit la forme s'effectuent librement. En cas de perte du caractère unipersonnel toute transmission sous quelque forme que ce soit est soumise à agrément. Conditions d'admission: L'associé unique, qui ne peut déléguer ses pouvoirs, participe à toutes décisions collectives. En cas de perte du caractère unipersonnel, tout associé participe aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Immatriculation RCS TOULOUSE.



**SCP ARNAUD
V. LAVILLE
LAMBERT - CALVET
COMBRET**
Office Notarial à RODEZ (12)
19 rue Maurice Bompard

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me T ARNAUD le 11/09/2019 sous condition suspensive et un acte en date du 22/10/2019 constatant la réalisation de la condition suspensive, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PHARMACIE FLORIAN BONAFE**

Forme : société de participations financières de profession libérale de pharmaciens d'officine (SPFPL) sous forme de SARL

Siège : 2 impasse Jean Chabert 31000 TOULOUSE

Objet : la prise de participation dans des sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine, et dans la limite de trois sociétés, la gestion de ces participations.

Capital : 2000 € divisé en 200 parts de numéraire entièrement libérées

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérant : Florian BONAFE 28 rue de l'Ayga 31500 TOULOUSE

**Pour avis
T ARNAUD**

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 15 juillet 2019, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique

DENOMINATION : **QG**

CAPITAL : 500 euros

SIEGE : 5 Place du Milan, 31100 TOULOUSE

OBJET : Restaurant, salon de thé, snack, café, narguilé, restauration sur place et à emporter

DUREE : 99 Années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT DES CESSIIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

ORGANES SOCI AUX

Nomination sans limitation de durée.

Président : Monsieur DAN I Farid, demeurant 4 Rue de Lestang, Appartement 482, 31100 TOULOUSE

IMMATRICULATION : RCS de TOULOUSE

Pour Avis et Insertion

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/08/2019 il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes

Dénomination : **L'ARMURIER**

Forme : Société par actions simplifiées

Siège social : 40 Avenue du Lac 31130 Flourens

Objet social : Vente, réparation, mise en conformité de toutes armes et autres matériels et équipements de chasse, de tir de loisirs ou de compétition, et accessoires en magasin spécialisé et vente à distance.

Ces activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance.

Et d'une manière plus générale, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à des objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

La société ne peut procéder à une offre au public de titres financiers sous réserve des exceptions visées à l'article L. 227-2 du code de commerce ou à l'admission aux négociations sur un marché réglementé de ses actions.

Durée : 99 ans

Capital social : 5000 €

Président : Monsieur Nicolas MAGNAUD de nationalité française, domiciliée 54 Avenue des îles 31650 Saint-Orens-de-Gameville, désigné pour une durée illimitée

La société sera immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Toulouse

VALEMM

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société à responsabilité limitée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE dénommée VALEMM au capital de 1 000 € ayant pour objet :

« La prise de participations dans toute société et groupement français ou étranger ; L'acquisition, la souscription, la détention, l'administration, la gestion et la cession de parts sociales, d'actions, de titres de participation, de placements de tous titres de sociétés et groupement français et étrangers ainsi que de toutes valeurs mobilières apportées à la Société ou acquises par elle ; La gestion administrative, juridique, financière, informatique ainsi que la direction générale, l'animation, la coordination des sociétés du groupe, et d'une façon générale, toutes prestations au profit de ses filiales ; Toutes prestations de services à caractère commercial et notamment la prospection commerciale, la recherche de marchés d'affaires ou de contrats, la mise en relation de personnes aux fins de faciliter la conclusion d'affaires ou de marchés. »

, dont le siège social est 7 Avenue des Troubadours 31750 ESCALQUENS, et dont le Gérant est M. Emmanuel FELTIN, demeurant 7 Avenue des Troubadours 31750 ESCALQUENS.

Pour avis, la gérance

Par acte SSP du 18/10/2019 il a été constitué une SCI dénommée :

ARTI GUES CLV

Siège social : 1 rue louvois 31500 TOULOUSE

Capital : 500 €

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Gérant : Mme ARTI GUES Claire 1 Rue Louvois 31500 TOULOUSE

Cession des parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toute cession à un tiers est soumise à agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Pour avis, la gérance

Suivant acte sous signature privée, à LE CASTERA en date du 06/11/2019, l'associé unique a constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **MEDICIS**

Forme : société par actions simplifiée (à associé unique)

Siège social : 1456 route de Menville 31530 LE CASTERA

Capital social : Deux mille euros, divisé en 2000 parts de 1 euro entièrement libérées, suite à un apport en numéraire.

Objet social : La société a pour objet, dans tous pays, directement ou indirectement : Le conseil aux entreprises et notamment le conseil et le développement de produits et matériels liés au secteur médical, l'activité d'agent commercial, d'intermédiaire de commerce et de représentation commerciale, l'achat, la vente, le négoce de tous produits et matériels liés au secteur médical, la formation sur l'utilisation des matériels et produits susvisés.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf années.

Présidence : **Monsieur Christophe PEMZEC**, né le 5 janvier 1966 à RABAT (MAROC) demeurant 1456 route de Menville 31530 LE CASTERA

Immatriculation de la société : Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse.

Pour avis, le Président

Avis de constitution

Suivant acte SSP en date du 15 octobre 2019, il a été constitué une société :

Dénomination sociale : **SCI BB9**

Siège social : VILLEMUR-SUR-TARN (31340) , 9 rue Urbain Vignères

Forme : Société Civile Immobilière

Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Gérants : Monsieur Patrick BURGARD, 24 chemin des Coteaux 31780 CASTELGINEST et Madame Nathalie LE BOULC'H, 18 rue de l'Aréal 31780 CASTELGINEST

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Capital social : 200 €

Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 août 2019, à BRUGUIÈRES.

Dénomination : **SCI DES ZOURS 2.**

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 4 CHEMIN DES CABANES, 31150 Bruguières.

Objet : L'acquisition, l'exploitation et la mise en valeur de biens immobiliers. Exceptionnellement l'aliénation de biens immobiliers.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant plus des deux tiers des parts sociales.

Gérant : Madame JULIETTE RIDEL, demeurant 4 CHEMIN DES CABANES, 31150 Bruguières

La société sera immatriculée au RCS de TOULOUSE.

Forme : SASU

Dénomination : **DSP31**

Capital : 200€

Siège social : 1 allée des mimosas, apt n°25, 31320 CASTANET TOLOSAN

Objet : gardiennage surveillance

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer au assemblée chaque associé dispose autant de voix qu'il possède représente d'action

Clause d'agrément : clause d'agrément les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société

Président : M. RAS DJILLALI, 1 allée des mimosas, apt n°25, 31320 CASTANET TOLOSAN



Société d'Avocats
1 rue Bouquières - 31000 TOULOUSE
Tél. : 05.62.264.264
Fax : 05.62.264.265

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société de participations financières de profession libérale de chirurgien-dentiste sous forme de SARL - **DENOMINATION** : **SPFPL PIERRE BESSE**

- CAPITAL : 1 000 euros divisé en 1000 parts de 1 euro de nominal chacune- **SIEGE** : 53, avenue honoré serres - 31 000 TOULOUSE - **OBJET** : la détention de parts ou d'actions de Sociétés d'Exercice Libéral ayant pour activité l'exercice de la profession libérale de chirurgien-dentiste

- DUREE : 99 ans - **GERANCE** : Mr Pierre BESSE demeurant 44, allées des demoiselles - 31 400 TOULOUSE

IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour Avis,



13, impasse teynier
31100 Toulouse

Avis est donné suivant acte SSP à TOULOUSE (31) du 25/10/2019 de la constitution pour 99 ans, d'une société civile immobilière, immatriculée au RCS de TOULOUSE, dénommée **M.C. LOC** au capital 1 000 euros, ayant pour objet ; l'acquisition de terrains, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'immeubles et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions ; l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, dont le siège est à PIBRAC (31820) 5 route nationale 124. Les gérants sont Madame Marianne MONTEIRO et Monsieur Carlos Diogo FERREIRA CERQUEIRA demeurant ensemble à PIBRAC (31820) 5 route Nationale 124. Agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social en cas de cession de parts.



Par SSP en date du 30/10/2019 a été constitué :

FORME : SCI

DENOMINATION : **AMPI**

SIEGE SOCIAL : 24 Impasse Mouline 31400 Toulouse

OBJET : acquisition, vente et gestion de biens immobiliers

DUREE : 99 ans

CAPITAL : - APPORTS EN NUMERAIRE : 500 euros

GERANTS : M. Frédéric BACQUA demeurant 24 impasse Mouline 31400 Toulouse

M. Laurent BACQUA demeurant Damesme-Moul Bat 02 Esc D 53 rue Damesme 75013 Paris

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou des descendants du cédant. Un agrément de l'unanimité des associées est nécessaire pour toute cession à un tiers non associé.

IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse.

Forme : SASU/SAS

Dénomination : **SMS COMMUNICATION MULTI MEDIA**

Capital : 1 000 €

Siège social : 13 avenue de Gascogne Box 38 ZA de l'Espèche 31470 Fontenilles

Objet : Conception et réalisation de supports de communication, de campagnes publicitaires, et diverses publicités

Durée: 99 ans

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix.

Clause restreignant la libre cession des actions : Clause d'agrément des cessions d'actions

Président : M. CORREIA DIAS Rui Nelson, de nationalité portugaise domicilié 7 rue des litanies 31820 Pibrac

Immatriculation : RCS de Toulouse

Suivant un acte ssp en date du 10/07/2019, il a été constitué une SASU

Dénomination :

MAI SONS OCCITANES

Siège social : 1 Impasse De Londres Bat C 31100 TOULOUSE

Capital : 1000 €

Activités principales : maçonnerie générale, charpente,peinture intérieur et extérieur,carrelage,enduit de façade,pose de plaque de plâtre et nettoyage

Durée : 99 ans

Président : M. OUHMID Rachid 1 Impasse De Londres Bat C 31100 TOULOUSE

Cession d'actions : libre

Conditions d'admission aux assemblées : chaque action donne droit à un vote

Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Suivant acte SSP en date du 10/10/2019, il a été constitué une sas. Dénomination : **GRI BASPECTS.** Objet :

Vente de biens et services à distance.

Siège social : 23 rue Maryse Bastié 31130 QUINT FONSEGRIVES. Capital : 6000 euros. Durée : 99 ans. Président: M. Grégoire Mazerat, 23, rue Maryse Bastié 31130 QUINT FONSEGRIVES. Immatriculation RCS TOULOUSE.

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **LG Réno**

FORME : Société à responsabilité limitée

SIEGE SOCIAL : 142 Hameau Le Luquet - 31 310 SAINT-CHRISTAUD

OBJET : toutes activités de maçonnerie, de plomberie, d'installations thermiques et sanitaires

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 2 000 euros

GERANCE : Thomas GILLARDEAU demeurant 6 Chemin des Aubuts - 31 220 LE PLAN et Nathan LAMBERT demeurant 142 Hameau Le Luquet - 31 310 SAINT-CHRISTAUD

IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis,



Aux termes d'un acte SSP en date du 30/10/2019 il a été constitué une société

Dénomination sociale : **LA CAMPAGNARDE**

Siège social : Bel Souleil 31850 Montrabé

Forme : SARL

Capital : 6 000 €

Objet social : Commerce de détail alimentaire

Co-Gérance : Monsieur Nicolas TONON demeurant 56 ter allée Campferran 31320 Auzerville Tolosane et Madame Irène GERONAZZO demeurant 56 ter allée Campferran 31320 Auzerville Tolosane

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/11/2019 il a été constituée une société.

Dénomination sociale : **SASU PERFECT PEINTURE 31.** Siège social : 9 rue de l'Antienne Gare, apt 8, 31830 PLAISANCE DU TOUCH. Forme : SASU. Capital : 1000 €.

Objet social : Tous travaux de peinture.

Président : Mr APRAKU Emmanuel, demeurant 9 rue de l'Antienne Gare, apt 8, 31830 PLAISANCE DU TOUCH, élu pour une durée indéterminée. Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Toulouse.

TRANSFERTS DE SIÈGE

SCI BELA
SOCIÉT



FOUQUERAY
Société Civile Immobilière
Au Capital SOCIAL De 1 000 Euros
Siège Social : 1b Avenue Barry d'En Bas - 11400 FENDEILLE
R.C.S. CARCASSONNE 831 756 341

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 octobre 2019, il résulte :
- que le siège social a été transféré du 1B Avenue Barry d'En Bas - 11400 FENDEILLE, où il se trouvait jusqu'alors au :

2 Avenue Pierre Georges Latécoère - Appartement 221 - 31700 BLAGNAC à compter de ce même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Monsieur Christophe FOUQUERAY, Gérant, demeurant au 2 Avenue Pierre Georges Latécoère Apt 221 - 31700 BLAGNAC, a le pouvoir générale d'engager la société envers les tiers.

Mention sera faite au RCS de Carcassonne (ancien Greffe) et au RCS de Toulouse (nouveau greffe)

SCI BELFALAS
Société Civile Immobilière
Au Capital SOCIAL De 1 000 Euros
Siège Social :
1 Rue Bellevue Appartement E 13 - 31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE
R.C.S. TOULOUSE 752 516 542

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 octobre 2019, il résulte :

- que le siège social a été transféré du 1 Rue Bellevue Appartement E13 - 31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE, où il se trouvait jusqu'alors au :

16 Rue du Village d'Entreprises - Bâtiment 5 - 31670 LABÈGE à compter de ce même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Toulouse

BŒUF & COW
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au Capital SOCIAL De 200 000 Euros
Siège Social : 56 CHEMIN DE PELLEPORT - 31500 TOULOUSE
R.C.S. TOULOUSE 754 004 422

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'Associé Unique en date du 23 octobre 2019, il résulte :

- que le siège social a été transféré du 56 Chemin de Pelleport - 31500 TOULOUSE, où il se trouvait jusqu'alors au :
2 Avenue Pierre Georges Latécoère - Appartement 221 - 31700 BLAGNAC à compter de ce même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Toulouse

CHRISIMMO
Société à responsabilité limitée Unipersonnelle
Au Capital SOCIAL De 5 000 Euros
Siège Social : 56 CHEMIN DE PELLEPORT 31500 TOULOUSE
R.C.S. TOULOUSE 789 192 747

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'Associé Unique en date du 23 octobre 2019, il résulte :

- que le siège social a été transféré du 56 Chemin de Pelleport - 31500 TOULOUSE, où il se trouvait jusqu'alors au :

2 Avenue Pierre Georges Latécoère - Appartement 221 - 31700 BLAGNAC à compter de ce même jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Toulouse



SCI LOMEGA
Société civile immobilière au capital de 1 euros
Siège social : 4 rue Sarre Brulat 31 380 Montastruc la Conseillère
R.C.S. TOULOUSE 833 443 682

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 septembre 2019, il a été décidé à compter du 2 septembre 2019 de modifier l'adresse du siège social :

Le siège social est fixé à l'adresse suivante : BESSIERES (31 660) - 2691 HAMEAU DES GASQUES

Le reste de l'article demeure inchangé. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

LES ATELIERS DES DANIELS
SARL unipersonnelle au capital de 4000 €
Siège social : La Bourdette 31460 LE CABANIAL
789992625 RCS de TOULOUSE

Par l'AGE du 26/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 3 Impasse Des Peupliers Za Les Rieux 81700 BLAN, à compter du 01/11/2019.

Mention au RCS de TOULOUSE

Marine VAISSIERE
Avocat
32 allée Jules Guesde
31000 TOULOUSE

HOLDING MSA
Société civile au capital de 1 200 €
Siège social : Toulouse (31100)
4 rue du Docteur Jean Bernardbeig
RCS Toulouse 844 870 501

Aux termes d'une AGE du 25/10/2019, le siège social a été transféré au 19 allée des demoiselles, 31400 Toulouse à compter du 25/10/2019. L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Toulouse.

Pour avis,

SCI LOMITIMMO SCI au capital de 10 € sise BATIMENT C RESIDENCE LE MADIRAN 23 BOULEVARD DES MINIMES 31200 TOULOUSE 438985376 RCS de TOULOUSE. Par décision de l'AGE du 19/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/11/2019 au 57 Av de Pees Villa Tiatic 40150 HOSSEGOR. Radiation au RCS de TOULOUSE et ré-immatriculation au RCS de DAX

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)

SAS BJ INVEST
SAS au capital de 1.000 euros
126 Chemin de Nicol
31200 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 819 500 083

Avis de démission et nomination nouveau président

Aux termes d'un Procès-Verbal d'Assemblée Générale en date du 23/10/2019, il a été pris acte de la démission de Madame Elise BERTRAND de ses fonctions de Présidente de la société à compter de ce jour. A été nommé en qualité de nouveau Président Monsieur Cyril BUISSON, demeurant à TOULOUSE (31200), 126 Chemin de Nicol, Appartement C60 et ce à compter du 23/10/2019.

Pour avis, Le Président

Société coopérative à responsabilité limitée au capital de 25000 €. Dénomination : PHILIA INGENIERIE. Siège : 15 av. Camille Pujol - Apt 55 - 31500 Toulouse, 878197441 RCS de Toulouse. L'AGO du 28/10/2019 a décidé de nommer en qualité de co-gérants : Monsieur Richard TUPHÉ demeurant 28 Rue Mascard Apt 91 - 31500 Toulouse, Me Céline ULRICH demeurant 29-31 Rue de la République - 31290 Villenouvelle, Monsieur Benoît SOULIMENT demeurant 112 Rue Cahuzac - 31840 Aussonne, Monsieur Rémi LABEDADE demeurant au 1 Avenue de l'ancien vélodrome - Bât B - Apt 94 - 31000 Toulouse.

WAMBA
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 Avenue de Lespinet - 31400 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 842 188 823

Par décision du 16/10/2019, l'associé unique a pris acte de la décision prise par M. Gérard BATICLE de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Nicolas DELBOT, demeurant 38 Port Saint Etienne 31000 TOULOUSE, pour une durée illimitée, à compter du 16/10/2019.

Pour avis, La Gérance



SARL FB OPTIQUE
Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 30 avenue de Garossos 31700 BEAUZELLES
R.C.S. TOULOUSE 490 258 670

Aux termes de l'acte unanime du 24 juillet 2019, il a été décidé :
- D'agréer et de nommer co-gérant Monsieur Mathieu SINTES domicilié 490 chemin du factou - 31330 MERVILLE

Pour avis,

SAS KEBPIZZA
Au capital social de 500 euros
Siège social : 110 AVENUE DU MARQUISAT, 31170 TOURNEFEUILLE
RCS de Toulouse : 849 918 073

Par décision du Président en date du 28 Octobre 2019, il a été pris acte de la nomination du Directeur Général Mme LASSIRI époux EL GRAOUI Manal, demeurant au 1 rue Valette 31450 POMPERTUZAT à compter du 28 Octobre 2019.

Mention en sera faite au RCS de Toulouse

Forme : SAS à capital variable. Dénomination : **SCIC la coopérative de l'immobilier**, au capital de 65080 €. Siège : 19 rue Nicoals Bachelier 31000 Toulouse, 827719261 RCS Toulouse. Le gérant du 16/10/2019 constate la démission de M. Didier GAILLARD de ses fonctions de gérant(e) à compter du 16/10/2019. Modifications au RCS TOULOUSE.

MODIFICATIONS CAPITAL SOCIAL



Gérald BENARROUS
Avocat
73 rue du Cagire - 31100 Toulouse

GS CONSTRUCTIONS
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital social de 1 000 euros
Siège social : ZI de Ratalens 8 Impasse de Ratalens 31240 SAINT JEAN
839 505 005 RCS TOULOUSE

Augmentation de capital

Par délibération du 28 octobre 2019, l'associé unique :
- décide d'augmenter le capital de la société qui passe ainsi de 1.000 euros à 75.000 euros par :

- l'incorporation du compte courant d'associé à hauteur de 23.395 euros

- et par le prélèvement de la somme de 50.605 sur le poste « Autres réserves »

Cette augmentation de capital se fait par l'augmentation de la valeur nominale des actions qui passe de 10 euros à 750 euros.

L'associé unique décide en conséquence de modifier l'article 8 relatif au capital social.

Formalités au Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse

M. Pierre YUCE

SARL LUCAS & RUELLE
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros porté à 80 000 euros
Siège social : 31 Chemin de Chantelle, Bâtiment B, Porte 1, 31200 TOULOUSE
485 154 306 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 22/10/2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 78 000 euros pour le porter de 2 000 euros à 80 000 euros par incorporation de réserves.

Les articles 7 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La Gérance

MODIFICATIONS OBJET SOCIAL



RBMG
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 13 Port Saint-Etienne 31000 Toulouse
524 765 302 RCS TOULOUSE

Au terme des décisions de l'associé unique du 1er septembre 2019, il résulte que :

L'objet social est étendu aux activités de domiciliation et de gestion et location de biens immobiliers à compter du 1er septembre 2019. L'article « Objet » des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Toulouse

CPES, SARL au capital de 7 622,45€, 10 rue des Arts, 31000 Toulouse, 421 385 899 RCS Toulouse. Suivant AG ordinaire et extraordinaire du 25/10/2019, la société, en tant qu'organisme de formation étend son activité pour pouvoir développer toutes formations dans le cadre de l'apprentissage tel que le prévoit l'article 6211-2 du Code du Travail. Mention au RCS de Toulouse

Forme : SAS Dénomination : **CAVE DESBALS** au capital de 4 500 €. SIEGE : 225 rue Henri Desbals, 31100 Toulouse RCS TOULOUSE. L'AGE du 05/11/2019 a décidé d'étendre l'objet social à vente de téléphones mobiles et accessoires à compter du 05/11/2019. Modifications au RCS TOULOUSE.

Pour vos demandes de DEVIS

32 Rue Riquet
31000 Toulouse



MODIFICATIONS COMMISSAIRE AUX COMPTES



11 rue Antonin Mercié
31000 TOULOUSE

ACTIA TELECOM
Société anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 3.936.064 euros
Siège social : 5 rue Jorge Semprun 31400 TOULOUSE
699.800.306 RCS TOULOUSE

Par décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2019, il a été constaté le non-renouvellement du mandat du commissaire aux comptes suppléant, de M. Christian LIBEROS.

Pour avis

Aux termes de décisions en date du 28/12/2018, les associés de la société **COMOE**, société par actions simplifiée au capital de 129 580 Euros, dont le siège social est 56 Rue Benjamin Baillaud à TOULOUSE (31500), immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 433378510, ont pris acte de la fin de la mission du commissaire aux comptes, qui est intervenue lors de l'approbation des comptes clos le 30/06/2018, à savoir la SARL ALBA AUDIT, dont le siège social est 70 Avenue du Danemark ZA Albasud à MONTAUBAN (82000) immatriculée au RCS de MONTAUBAN sous le n° 452014269.

Mentions seront portées au RCS de TOULOUSE.

NON-DISSOLUTION

SARL DU MOULIN DE L'ABBAYE
société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros
Siège social : Chemin Rural Pails Lieudit Les Barrets 31360 LESTELLE DE ST MARTORY
RCS TOULOUSE 814813010

Aux termes d'une délibération en date du 26 août 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, la gérance

DISSOLUTIONS

CUGNAUX TELECOM
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 2, Avenue de Plaisance 31270 CUGNAUX
RCS TOULOUSE : 514 608 975

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mars 2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 mars 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jérôme SALAMON, demeurant 2, Avenue de Plaisance - 31270 CUGNAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 2, Avenue de Plaisance - 31270 CUGNAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Toulouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés

Pour avis - Le Liquidateur

ELCE

SARL au capital de 38.000 €
Siège social : 6 rue des Battants 31140 SAINT ALBAN
RCS TOULOUSE 404 434 037

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 juin 2019, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 26 juin 2019 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé Madame Michelle VINGAT demeurant 78 rue des Chalets à TOULOUSE (31000) en qualité de Liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est fixé au 78 rue des Chalets à TOULOUSE (31000).

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,



13, impasse teynier
31100 Toulouse

BOUCHERIE LA VILLENEUVOISE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social et de liquidation : 59 chemin des Mailheaux 31270 VILLENEUVE TOLOSANE
RCS TOULOUSE 419 630 827

Aux termes d'une décision en date du 12/08/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 12/08/2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Thierry DALLA CIA, demeurant 59 chemin des Mailheaux 31270 VILLENEUVE TOLOSANE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 59 chemin des Mailheaux 31270 VILLENEUVE TOLOSANE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au RCS.

Pour avis, le Liquidateur.

LIQUIDATIONS

CUGNAUX TELECOM
Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1 000 Euros
Siège social : 2, Avenue de Plaisance 31270 CUGNAUX
RCS TOULOUSE : 514 608 975

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2019 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jérôme SALAMON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Toulouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis-Le liquidateur

COHERENCES FORMATIONS - société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1 000 euros - Siège social: 16 Rue des Primevères 31240 L'UNION (Haute Garonne) - Siège de la liquidation : 16 Rue des Primevères 31240 L'UNION (Haute Garonne) - 750 304 081 RCS TOULOUSE - L'assemblée générale par une décision en date du 30 septembre 2019, après avoir entendu le rapport de Monsieur Julien WITRANT, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, Le liquidateur

LAFRENCHUISINE
SARL au capital de 100€
Siège social 4, rue Simone Boudet, 31200 Toulouse
827456435 R.C.S. TOULOUSE

Au terme d'une délibération de l'AGE en date du 10 Février 2018 la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de Toulouse.

Forme : **SARL LE SAINT LUNDI** au capital de 15000 euros. Dénomination : LE SAINT LUNDI. Siège social : 5 esplanade Compans Caffarelli Bat A CS 57130 31071 Toulouse, 752678730 RCS de Toulouse. L'AG Ordinaire du 11/10/2019 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/10/2019 RCS Toulouse.

Pour vos demandes de DEVIS



32 Rue Riquet
31000 Toulouse



annonceslegales@
lejournaltoulousain.fr



09 83 27 51 41

Pour avis,

DIVERS



Etude de Maître Benoît GAILLARD
Notaire titulaire d'un office notarial à **BLAGNAC (HAUTE GARONNE)**
21 Rue du Docteur Guimbaud

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Marc GAUTHIER d'AUNOUS de ROQUEBRUNE, Notaire, au sein de l'office notarial à **BLAGNAC (HAUTE GARONNE)**, 21 Rue du Docteur Guimbaud », le 4 novembre 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la SEPARATION DE BIENS PURE ET SIMPLE par :

Monsieur Théo Frédéric Marie MARQUET, sans emploi, et Madame Mathilde Vilma JAYAIS, magistrat, son épouse, demeurant ensemble à TOULOUSE (31300) 1 A impasse du Beaujolais Bat. A. Monsieur est né à TARBES (65000) le 15 septembre 1992.

Madame est née à VILLEPINTE (93420) le 7 décembre 1992.
Mariés à la mairie de LALOUBERE (65310) le 5 mai 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet

Pour insertion
Le notaire.



Xavier LASSUS
Avocat à la Cour
55, voie l'Occitane - Bât Actys I
31670 - LABEGE INNOPOLE
Tél. : 05.61.53.25.21
Fax. : 05.61.53.27.09
cabinet@xls-avocats.fr

Avis de résiliation de location-gérance

Aux termes d'un acte d'avocat électronique du 4/10/2019 à Labège (HG) par-devant Maître Xavier LASSUS, avocat, à effet du même jour, non enregistré,

la société **ESPACE SERVICE**, SARL au capital de 7.622,45 €, 61, avenue de Toulouse à ESCALQUENS (31750), immatriculée au RCS TOULOUSE n° B 395 115 157, Représentée par sa gérante, Madame Gisèle GULLERES, loueur de fonds, Et la société **KOT KOT**, SAS au capital de 500 €, 11, allées de la Clape à AUZEVILLE-Tolosane (31320), immatriculée au RCS TOULOUSE B 832 491 617, représentée par son président, Monsieur Jean-Pierre LAGARDE, locataire-gérant.

Ont convenu de résilier de manière anticipée le contrat de location gérance conclu initialement entre elles le 3 novembre 2017 (à effet du même jour) et devant se terminer le 31 octobre 2019, concernant un fonds de commerce de bar restaurant, sis et exploité au 61, avenue de Toulouse, Escalquens (31750), pour lequel il est immatriculé sous le n° RCS B 832 491 617.
Dépôt sera fait auprès du RCS de Toulouse.

Pour avis



Avis de saisine de Légataire universel
Délai d'opposition

Suivant testament olographe en date du 11 mars 2018, Madame Isabelle Marie Odile Germaine de BAZELAIRE DE RUPPIERRE, en son vivant historienne de l'art, veuve de Monsieur Richard Claude Gaston Marie de BEAUMONT, née à FOUGERES (35300), le 12 octobre 1949, demeurant à MERVILLE (31000), 2 place du Château. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à TOULOUSE (31000), le 14 décembre 2018.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurent BEVIGNANI, Notaire à BEAUMONTOIS EN PERIGORD (Dordogne), 2 rue Foussal - CS 60010, le 16 octobre 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Me Nicolas LESCUYER-CHAVASSE, Notaire à DREUX (28100) 14 Rue Godeau, référence CRPCEN:28058, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de TOULOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



Suivant acte reçu par Maître Marie-Christine GEMIN-BONNET, Notaire à CASTELGINEST (31780), 43 rue du Docteur, Matéo, le 05 août 2019, Monsieur Rémi Pierre Victor PORTE, Chirurgien-dentiste, et Madame Isabelle Marie Germaine Henriette URSCHEL, secrétaire, son épouse, demeurant ensemble à GRATENTOUR (31150), 2bis rue du Clos de Mance, Monsieur né à TOULOUSE (31000), le 10 novembre 1962, Madame née à ANGERS (49000), le 16 juin 1964, mariés à la mairie de TASSIN LA DEMI LUNE (69160), le 3 septembre 1988 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont opté pour le changement de régime matrimonial suivant : **communauté universelle**. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître GEMIN-BONNET notaire sus nommée où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.
Le notaire



Aux termes d'un acte contenant notoriété acquiescive à recevoir par Me MEMBRE, notaire à LA SALVETAT SAINT GILLES (31880).

Il va être constaté la revendication et l'octroi de la pleine propriété d'une parcelle sise à CUGNAUX (31270), lieudit « DUBAC », cadastrée section AE numéro 80 pour une contenance de 26 a 09 ca Par Monsieur Carlos Manuel NUNES, retraité, et Madame Claudine CAETANO, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à CUGNAUX (31270) 50 chemin du Bac.

Par réunion des conditions exigées par les articles 2261 et 2272 du Code civil (possession continue et non interrompue, paisible, publique, non équivoque, et à titre de propriétaire, depuis plus de trente ans).

Toute personne voulant s'opposer à ladite notoriété acquiescive voudra bien prendre contact avec l'Etude de Maître Jennifer MEMBRE, notaire à LA SALVETAT SAINT GILLES (31880), 52 avenue du Château d'Eau, par lettre recommandée avec avis de réception ou par exploit d'huissier, dans le délai de deux mois à compter de la présente publication.



Patrick PARTOUCHE
Avocat
19, chemin de Nicol
31200 - TOULOUSE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TOULOUSE du 31 Octobre 2019, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement Toulouse le 4/11/2019, Dossier 201900014128 référence 2019A5666 la société **GARAGE DU VOLVESTRE**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7622,45 euros, dont le siège social est 34 Avenue Simon Laloubère à MONTESQUIEU-VOLVESTRE (31310), immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 351130950, a cédé à la société **MARUEJOULS**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 34 Avenue Simon Laloubère à MONTESQUIEU-VOLVESTRE (31310), immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 878125806,, un fonds de commerce de toute activité de mécanique générale, carrosserie, tôlerie, vente de véhicules neufs et d'occasion toutes marques, réparation et entretien de véhicules de toutes marques sis et exploité 34 Avenue Simon Laloubère à MONTESQUIEU-VOLVESTRE (31310), dont le numéro SIRET est le 35113095000014 et le code APE 4511 Z, moyennant le prix global payé comptant de 65 000 euros (soixante cinq mille euros), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 59 000 € (cinquante neuf mille euros)
- aux éléments corporels pour 6 000 € (six mille euros)

La date d'entrée en jouissance et la prise de possession réelle ont été fixées au 1er Novembre 2019.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications, auprès de Maître PARTOUCHE Patrick Avocat, 19 Chemin de nicol (31200) TOULOUSE, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

La **SARL PARTILHA CAPRICHIO**, sise 7 rue Rouges Gorges, 31530 Montaignut-sur-Save, au capital de 500€, RCS 843 385 352, par l'AGE du 20/10/2019 a décidé :

- La nomination de Mr Fernandes Gomes Jose Carlos demeurant 7 rue Rouges Gorges, 31530 Montaignut-sur-Save, en qualité de gérant, à compter du 02/10/2019 pour une durée indéterminée, en remplacement de Mme Kubiak Vanessa démissionnaire.
- Changement d'activité : achat, vente et pose de cuisine.
- Transférer le siège social du 7 rue Rouges Gorges, 31530 Montaignut-sur-Save au 17 Chemin Saint James 31700 Cornebarieu

Les articles 4 et 14 des statuts ont été modifiés, en conséquence.
Mention au RCS TOULOUSE



8 Allée du Lauragais - BP 70131-31772 COLOMIERS CEDEX. **VENTE APPARTEMENTS VACANTS à COLOMIERS** Conformément à la loi Elan et à l'article L443-1 (III) du CCH, les biens sont proposés en priorité dans un délai de 2 mois à compter du présent avis à l'ensemble des locataires de logements appartenant aux bailleurs sociaux dans le département (sous plafonds de ressources).
Résidence LE PARC 3 - Année 1970 - COPROPRIÉTÉ sans objet de procédure.
Faux T4 - 11 Allée de Monts d'Olmes APT 1596 - 75 m² - 2ème étage sans ascenseur - Balcon - DPE : C - Charges de Copropriété annuel : 851 €
• Prix de vente aux locataires d'Altéal sous plafonds de ressources : 106 926 €
• Prix de vente à l'ensemble des personnes physiques, des gardiens d'immeuble et des collectivités territoriales : 112 272 €
Contactez le Service Vente au 05.81.501.501

8 Allée du Lauragais - BP 70131-31772 COLOMIERS CEDEX. **VENTE PAVILLON VACANT à FROUZINS (31270)** Conformément à la loi Elan et à l'article L443-1 (III) du CCH, les biens sont proposés en priorité dans un délai de 2 mois à compter du présent avis à l'ensemble des locataires de logements appartenant aux bailleurs sociaux dans le département (sous plafonds de ressources).
Résidence LE CLOS DES PRADES - Pavillon T4 - Année 2005 - 19 Rue des Pommiers - 85 m² avec garage - DPE : D
• Prix de vente aux locataires d'Altéal sous plafonds de ressources : 160 000 €.
• Prix de vente à l'ensemble des personnes physiques, des gardiens d'immeuble et des collectivités territoriales : 180 000 €
Contactez le Service Vente au 05.81.501.501



LE GALICHON
Société par actions simplifiée
au capital de 1600 euros
Siège social : 159 avenue du Bergeron 31 150 Bruguères
839 877 792 RCS TOULOUSE

Par décision du 01/12/2018, l'associée unique a adopté les modifications suivantes :

L'exercice comptable se déroulera désormais du 1er décembre au 30 novembre avec un exercice comptable exceptionnel de 17 mois du 28/06/2018 au 30/11/2019. L'article « Exercice social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Toulouse.

Pour avis

Pour votre DÉPÔT d'annonces légales et judiciaires



32 Rue Riquet
31000 Toulouse



annonceslegales@
lejournaltoulousain.fr

NOTRE TÉLÉPHONE



09 83 27 51 41

RECTIFICATIFS

Rectificatif de l'annonce parue dans le Journal Toulousain, le 16/05/2019, concernant la Société **BCM 31**, au lieu de lire : « Le Président du 01/01/2019 a approuvé les comptes... », Il a lieu de lire : « Le liquidateur du 01/01/2019 a approuvé les comptes... ».

Le Président

Rectificatif à l'annonce du 24 octobre 2019 parue dans le Journal Toulousain concernant la **SARL OPTIQUE SENTE-NAC 2**, il convenait de lire : un fonds de commerce de « Réalisation, adaptation et vente d'articles destinés à corriger les défauts ou déficiences de la vue, commerce, examens de vue, adaptation de lentilles »

Rectificatif à l'annonce parue le 17/10/19 concernant **AURYA**. Il convenait de lire acte SSP 10/09/19 et non 03/10/19.

Rectificatif à l'annonce parue le 17/10/19 concernant la société **RUE DE LA LIBERTE**, il convenait de lire AGE du 17/04/19 et non 11/10/2019.

Le GIP PPLE lance le portail : PPLE.fr

Le site de référence des informations et de la publicité légale des entreprises

Les trois acteurs du domaine de la publicité légale :

- l'APTE (Association de la Presse pour la Transparence Économique),
- le CNGTC (Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce),
- la DILA (Direction de l'Information Légale et Administrative),

mettent à la disposition des usagers un nouveau Portail d'accès à la Publicité Légale des Entreprises : **PPLE.fr**

Accessible à partir de l'adresse **www.pple.fr**
ce nouveau site offre un accès unique à l'ensemble des informations légales sur les sociétés et les entreprises commerciales détenues par les sites :

- **actulegales.fr** qui référence l'ensemble des annonces publiées dans les journaux français d'annonces légales ;
- **bodacc.fr** qui détient les données publiées sur le Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales ;
- **Infogreffe.fr** qui centralise l'ensemble des documents déposés aux registres du commerce.

Mis en œuvre dans le cadre du GIP (Groupement d'intérêt public) PPLE, le portail offre la possibilité de rechercher une entreprise, soit par :

- l'utilisation de mots-clés à travers une recherche « full-text » ou une recherche avancée,
- soit via le département en cliquant sur une carte de France,
- soit par le code APE,
- soit encore en affichant les dernières entreprises ayant enregistré un mouvement.

Le site offre l'accès à plus de 8 millions d'entreprises et indique pour chacune d'elle, les informations ou publicités légales disponibles sur les sites partenaires. L'utilisateur peut ensuite afficher l'information qu'il recherche directement sur le site partenaire (Infogreffe.fr, Bodacc.fr ou Actulegales.fr).

La mise en place de ce portail vise à contribuer à la transparence économique en associant les 3 acteurs français de la publicité légale.